



Vente maison sur terrain agricole

Par CECILE973

Bonjour,

Ma maison a été construite dans les années 50. Je l'ai achetée dans les années 80. Elle est située sur un terrain agricole. Je ne suis pas agriculteur.

Je paie l'impôt foncier depuis toujours. La maison est cadastrée.

Aujourd'hui, je veux la vendre. L'agence qui l'avait estimée 450 000 €, me dit que finalement elle ne vaut que le prix du terrain + le cabanon qui était dessus avant la construction.

Est-ce possible ?

Que dois-je faire ?

Régularisation de permis de construire ? Peut-il m'être refusé ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Par yapasdequoi

Doublon